

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai déclaré en octobre que nous croyions fermement que le secteur privé était et devait être le moteur de l'économie canadienne.

M. Stevens: Depuis quand êtes-vous de cet avis?

M. Lalonde: Personne ne peut s'attendre à ce que les gouvernements, fédéral et provinciaux, soient le principal instrument de croissance dans une économie comme la nôtre qui dans les meilleures conditions, est une économie mixte où le secteur privé occupe une large place. Cela dit, la politique et les dépenses gouvernementales ont un rôle important à jouer et il y a lieu d'en tenir compte. Ce n'est donc pas tout l'un ou tout l'autre, c'est-à-dire qu'il ne faut pas s'en remettre uniquement au secteur privé ni, comme les socialistes sont portés à le croire, attendre tout du gouvernement. Les deux ont un rôle à jouer et le gouvernement doit donner le ton. C'est ce que nous avons fait jusqu'à maintenant et que nous continuerons à faire. Pour ce qui est des mesures particulières, j'invite le député à patienter jusqu'au prochain budget.

M. Waddell: Madame le Président, les socialistes réclament des emplois du gouvernement. Nous ne voyons pas en quoi le gouvernement donne le ton pour ce qui est de créer des emplois.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, je voudrais poser cette question supplémentaire au ministre des Finances. A la suite de sa déclaration de Toronto, un journaliste a interviewé certains des principaux employeurs et a publié dans le *Star*, de Toronto, un article intitulé: «Ne comptez pas sur nous pour créer des emplois, disent les principaux employeurs.» Selon cet article, le président de la Baie ne prévoyait pas d'embauche pour l'immédiat; le président d'Alcan a fait entendre le même son de cloche, ainsi que le président d'Imperial Oil. Le président du Canadien Pacifique a dit qu'il ne s'attendait pas à embaucher beaucoup de personnel avant la fin de l'année.

Comme les présidents de ces grosses compagnies privées canadiennes ont dit qu'il ne fallait pas compter sur eux pour créer des emplois dans l'immédiat, pourquoi le gouvernement affirme-t-il toujours que c'est surtout le secteur privé qui créera des emplois?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, comme tout bon socialiste, mon collègue s'imagine que la meilleure façon de créer des emplois, c'est d'augmenter le nombre des bureaucrates.

M. Waddell: Il ne faudrait pas me prendre pour le gouvernement.

M. Lalonde: Le gouvernement ne croit pas qu'il réglera le problème du chômage en engageant plus de bureaucrates.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Je rappelle au député que General Motors vient de réembaucher 3,500 travailleurs en Ontario.

Des voix: Bravo!

Questions orales

M. Lalonde: C'est à Oshawa, dans la circonscription de son chef. Il devrait au moins téléphoner à ce dernier pour lui demander ce qui se passe à Oshawa; cela pourrait l'éclairer.

Quant à la question générale soulevée par le député, je tiens à lui rappeler qu'un bon socialiste doit également savoir qu'il existe des petites et moyennes entreprises au Canada.

Une voix: Que faites-vous?

M. Lalonde: Les petites et moyennes entreprises constituent la principale source d'emplois. Nous devons cela à la politique du gouvernement, et j'espère que cette tendance se poursuivra pendant quelque temps. Mon budget contiendra des mesures qui aideront les petites et moyennes entreprises à jouer pleinement leur rôle.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ADMINISTRATION

LES LIGNES DIRECTRICES SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS—LE REFUS D'UNE ÉTUDE PAR UN COMITÉ

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant qui a refusé plus tôt au cours de la période des questions que l'on charge un comité parlementaire approprié d'examiner les directives ministérielles en matière de conflit d'intérêts sous prétexte, a-t-il dit, que le climat politique ne s'y prêtait pas.

En vertu de quel droit, de quelle convention ou de quel usage le gouvernement se permet-il maintenant de juger si le climat politique est ou non propice à l'étude d'une question par un comité?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, j'ai supposé que le député souhaitait un examen objectif de cette très importante affaire.

Une voix: Absolument.

Mlle MacDonald: Ce n'est pas à la Chambre que cela se fera.

M. MacEachen: Tout ce que j'en dis, c'est que l'opposition n'a pas fait preuve d'une très grande objectivité, bien au contraire, dans les discussions que nous avons eues à la Chambre sur ce sujet.

LE RÔLE DES COMITÉS

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, le vice-premier ministre fait partie d'un gouvernement qui s'intéresse ostensiblement à la réforme parlementaire dont un des principes est l'amélioration du système des comités. Nous espérons tous pouvoir améliorer l'efficacité et l'utilité des comités, mais devons-nous croire maintenant que le gouvernement tentera de réaliser cet objectif dans la mesure où les ministres auront évalué le climat politique avant que les comités n'entreprennent leur travail?